

Abonnez-vous
gratuitement
aux BSV de la région
Occitanie



Abonnez-vous
gratuitement
aux BSV
de la région
PACA



A retenir

BLE DUR

Stades : secteur précoce : épiaison sur la variété RGT Anvergur pour les semis d'octobre et dernière feuille pointante pour semis de janvier-février.

Secteur tardif : stade dernière feuille pointante pour les semis d'octobre.

Maladies fongiques : fond de septoriose sur blé dur un peu partout. Rouille brune et rouille jaune en Camargue et en Vallée du Rhône.

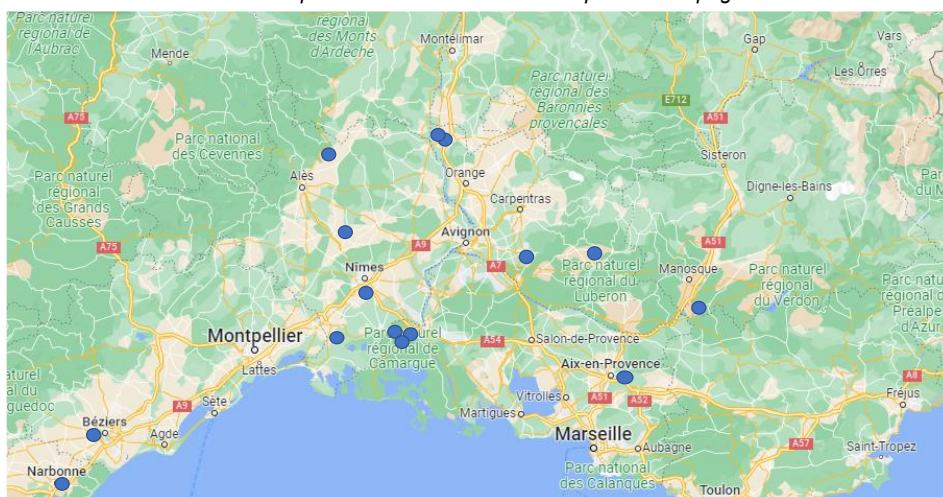
Tâches physiologiques : les fortes amplitudes thermiques de ce dernier mois ont provoqué des tâches physiologiques. A ne pas confondre avec des maladies.



BLE DUR

Stades phénologiques et état des cultures

Carte des différentes parcelles fixes d'observations pour la campagne 2022-2023



Dans la partie la plus précoce : de Narbonne à Nîmes en passant par la Camargue, les blés de la variété RGT Anvergur semés mi-octobre sont à épiaison. Les blés semés en novembre sont à dernière feuille étalée. Les blés semés en janvier/février sont à dernière feuille pointante.

Dans les zones plus froides et tardives (Alpes de Haute Provence, Nord Gard), les semis d'octobre sont à dernière feuille pointante.

• **Septoriose** (*S. tritici*, *S. nodorum*)

Un fond de septoriose est toujours observé un peu partout dans la région, sur les semis d'octobre (semis majoritaires cette année). Elle reste sur les feuilles du bas pour l'instant et ne semble pas remonter.

Sur les parcelles concernées, surveillez régulièrement les parcelles touchées.

Description des dégâts de septoriose :

Deux types de symptômes existent :

- Tâches blanches allongées

- Tâches brunes, de formes ovales ou rectangulaires, éparées, souvent bordées d'un halo jaune. Les taches se rejoignent pour former de grandes plages irrégulières. Elles sont visibles sur les deux faces du limbe.

Période de risque : de 1-2 nœud à floraison.

Seuil indicatif de risque : à partir du stade 2 nœuds, observer la F2 du moment sur une vingtaine de plantes (en ne comptant que les feuilles déployées). A partir du stade dernière feuille pointante, observer la F3 déployée du moment.

- pour les variétés sensibles : si plus de 20 % des feuilles observées présentent des taches de septoriose, la maladie doit être maîtrisée avant les prochaines pluies.

- pour les variétés peu sensibles, le seuil est de 50 % de feuilles atteintes.

Évaluation du risque : risque toujours faible. Il ne pleut toujours pas. Des pluies sont peut-être annoncées pour la fin de semaine, mais avec un indice de confiance faible et pas en grande quantité (quelques mm). Le vent qui s'est levé ce week-end ne favorise pas la maladie.

• **Rouille jaune** (*Puccinia striiformis*)

Quelques foyers de rouille jaune sont observés en Camargue et le long de la Vallée du Rhône sur des blés durs (Bellalur et Anvergur) et des blés tendres (Orloge), favorisés par les entrées maritimes observées ces 2 dernières semaines tous les matins.

Description des dégâts de rouille :

Apparition de fines taches chlorotiques allongées dans le sens des nervures (stries) puis apparition de petites pustules allongées, sur ces taches, de couleur jaune orangée.

Les symptômes de rouille jaune apparaissent d'abord par foyer.

Période de risque : de redressement à grains laitoux.

Seuil indicatif de risque : A partir du stade épi 1 cm : présence de foyers actifs.

A partir du stade 1 nœud : Dès les premières pustules présentes.

Évaluation du risque : moyen. Les conditions ont été favorables pendant quelques semaines. Le vent qui s'est levé l'est moins et il n'y a plus d'entrées maritimes protégeant les spores des UV. A surveiller de près toutefois.



Feuille avec pustules de rouille jaune

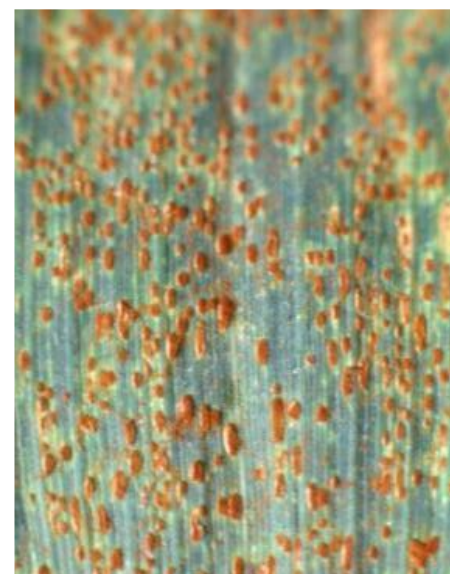
• Rouille Brune (*Puccinia recondita*)

De la rouille brune est observée sur des variétés sensibles de blé tendre (RGT Montecarlo et Orloge) en Vallée du Rhône ainsi que sur du blé dur entre Orange et Bollène mais aussi en Camargue (Anvergur, Bellalur) sur des blés semés en octobre essentiellement.

Description des dégâts de rouille brune : A l'échelle de la parcelle la répartition est homogène dans la parcelle (dissémination par le vent). A l'échelle de la plante, sur les feuilles Pustules allant du brun au brun orangé, dispersées sur la feuille, essentiellement sur la face supérieure. Les quelques pustules du début d'attaque peuvent générer des centaines de pustules, si le climat est chaud et humide.

Période de risque : de redressement à grains laitoux.

Seuil indicatif de risque : observer à partir du stade 2 nœuds sur 20 plantes. Le seuil de risque est atteint dès l'apparition des symptômes sur une des 3 feuilles supérieures.



Feuille avec pustules de rouille brune

Évaluation du risque : la présence de rouille brune est signalée depuis 3 semaines maintenant. L'été dernier a été particulièrement sec et chaud, ce qui aurait pu gêner la conservation du champignon sur les repousses éventuelles de blé. Mais les conditions de ces deux dernières semaines ont été idéales à son développement : le climat a été chaud avec des températures supérieures à 15°C et il y avait de la rosée le matin grâce aux entrées maritimes. Bien que le vent soit moins favorable à son développement, le risque est élevé. A surveiller partout.

• Taches physiologiques

Des taches sont observées partout, notamment en raison des fortes amplitudes thermiques (parfois 20 degrés d'écart dans la même journée).

Ces fortes amplitudes peuvent être exprimées par plusieurs symptômes : taches, rougissement.

Description des taches physiologiques :

Elles apparaissent courant montaison. Plus fréquemment en avril mai, à la sortie des trois dernières feuilles, à la période où les amplitudes thermiques (> 20°C) entre jour et nuit peuvent être fortes.

Parcelle

Toute la parcelle est touchée et peut présenter une coloration jaune.

Feuilles

- Préférentiellement sur certains étages foliaires et plutôt supérieurs (les feuilles les plus jeunes sont les plus sensibles aux stress). Toutes les feuilles ne sont pas uniformément touchées. Il s'agit le plus souvent d'un ou deux étages. Par exemple : F2 atteintes avec des F3 et F1 indemnes de symptômes. Ce qui permet a posteriori de dater le stress subi par la plante et d'exclure une cause parasitaire.

- Taches : décolorations claires à nécrotiques qui ne présentent aucune structure de champignons pathogènes (pycnide, périthèce, conidiophore...). Les formes prises par ces taches peuvent être très diverses et la chlorose entourant la tache plus ou moins prononcée selon la variété.

Tâches physiologiques



Période de risque :

→Climat

- Amplitude thermique = $T^{\circ} \text{maxi} - T^{\circ} \text{mini} > 15^{\circ}\text{C}$; plus marqué si $> 20^{\circ}\text{C}$.
- Succession de périodes climatiques contrastées, exemple périodes climatiques chaudes et ensoleillées, succédant à des périodes froides et humides courant montaison. La sécheresse ou de forts rayonnements accentuent le phénomène.
- Symptôme parfois accentué par de la rosée (eff et loupe).

→Facteurs aggravants

- Application d'un régulateur ou d'un fongicide à base de triazole.
 - Variété sensible (il n'existe pas de classement variétal pour cet accident).
- En revanche, il n'existe aucun facteur agronomique prédisposant.

Remarque : Le vent a également causé des « blessures » sur les feuilles de blé : marques jaunes sur les feuilles, parfois déchiquetées.

Évaluation du risque : Elevé : les conditions actuelles sont très favorables aux tâches physiologiques. Mais la nuisibilité est nulle.

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Le bulletin de santé du végétal a été préparé :

- pour la filière blé dur, par l'animateur filière d'ARVALIS – Institut du végétal et élaboré sur la base d'observations réalisées par Arvalis, la CAPL, Les Chambres d'agriculture de l'Aude, de l'Hérault et du Gard, le LEGTA Aix Valabre, le LEGTA de l'Isle sur Sorgue, les établissements JEEM, Groupe Perret et SCAD.

Ces bulletins sont produits à partir d'observations ponctuelles. S'ils donnent une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. Les CRA d'Occitanie et de PACA dégagent donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.